



Est-Var - Golfe de Saint-Tropez

Votre municipalité est-elle dépensière ? Prenez note !

Chaque année, l'association Contribuables associés évalue les villes et villages selon leur niveau de dépenses. Leur dernier "palmarès" est paru. Il devrait encore faire grincer quelques dents...

Près de 5 millions de données, compilées dans 34 926 communes de France, pour accoucher d'une note : celle qui détermine si « votre maire est économe des deniers publics. » Cet « argus » est publié chaque année par les Contribuables associés (CA). Sur l'Est-Var et le Golfe de Saint-Tropez, l'association distingue les cadors (Fréjus, Saint-Raphaël, Le Muy...) et les cancrenes (Saint-Tropez, La Mole, La Croix-Valmer...). La méthode, comme le palmarès, devrait une fois de plus faire grincer des dents.

« Ces données ont le mérite d'exister »

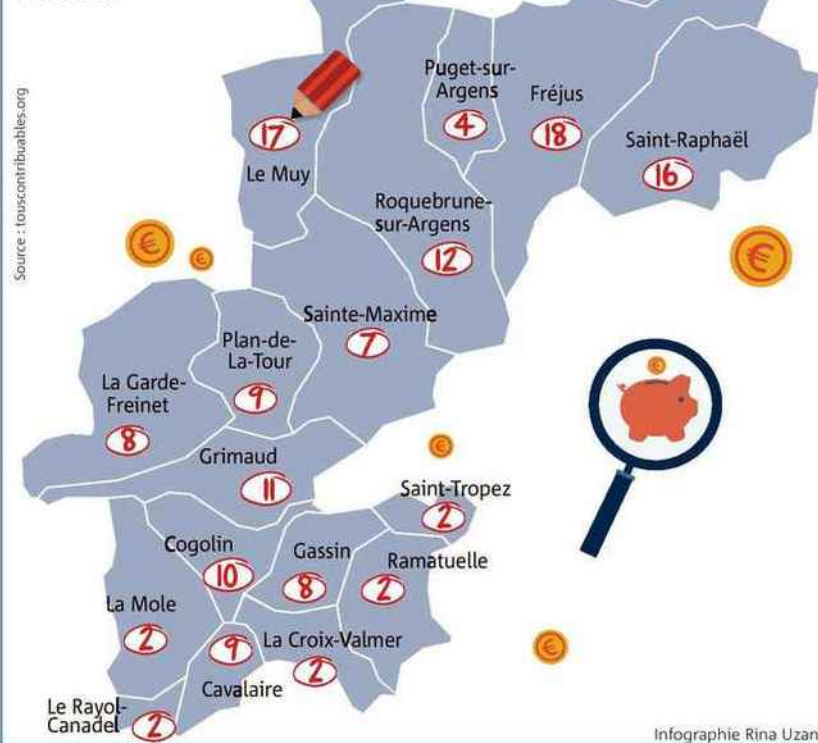
« La note est établie en comparant le montant des dépenses par habitant avec la médiane des communes de même taille, détaille Eudes Baufreton, directeur des CA. Ceux qui dépensent moins que la moyenne obtiennent entre 10 et 20 ; ceux qui dépensent davantage oscillent en 0 et 9. »

Simple ? En apparence seulement. Car le nombre d'habitants n'est pas un critère absolu. Une station balnéaire peut voir sa population multipliée par cinq en période estivale ; les équipements publics doivent suivre.

« Nous sommes conscients de cette difficulté, reconnaît le responsable. C'est la raison pour laquelle nous ne nous basons pas sur la population Insee, qui ne recense que les résidents à l'année, mais sur la

QUELLE NOTE POUR VOTRE COMMUNE ?

Notes sur 20



Source : touscontribuables.org

Infographie Rina Uzan

base DGF qui intègre les résidences secondaires. Certes, cela ne reflète pas exhaustivement l'activité d'une commune – je vous l'accorde. Nous faisons au mieux avec les données dont nous disposons. »

Ces données, d'où viennent-elles ? « De la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances, répond Eudes Baufreton. Ce sont des sources officielles. Elles sont imparfaites, mais elles ont le mérite d'exister. Hélas, il y a une certaine opacité dans ce domaine. »

Dans le calcul de la note, seules les sommes engagées pour le fonctionnement sont prises en compte. « L'investissement, c'est un autre problème, concède le patron des Contribuables associés. On ne peut pas reprocher à des élus d'investir pour l'avenir de leur territoire. »

Il insiste : « La note que nous attribuons n'est pas une sanction, même si de nombreux élus la prennent comme telle. C'est un indicateur qui doit permettre aux citoyens de demander des comptes à leurs représentants. Nous jouons un rôle de poil à gratter. À charge pour les maires de se justifier. Par exemple, si une commune abrite une population jeune, nul ne s'étonnera que la municipalité finance des crèches ! Ce qui compte, au final, c'est que les citoyens soient satisfaits. »

LIONEL PAOLI
lpaoli@nicemattn.fr